

8, Place Malus
18000 BOURGES

COMMUNIQUE

JEUNES et RETRAITES, ENSEMBLE

Le gouvernement annonce une série de mesures « pour l'emploi » avec notamment le contrat première embauche pour les jeunes (contrat nouvelle embauche élargi à toutes les entreprises) et le retour à l'emploi pour les retraités.

Au-delà de la contradiction réelle entre le chômage des actifs et le travail des retraités, ces mesures inacceptables conduisent :

- > A accélérer la précarité tout au long de la vie,
- > A offrir de nouveaux cadeaux financiers au patronat par le biais d'exonérations de cotisations sociales pendant trois ans et par une main d'œuvre qualifiée et à bon marché constituée par les retraités qui ne percevraient que la différence entre leur dernier salaire d'activité et le montant de leur retraite.

Les jeunes ont besoin d'un emploi STABLE, QUALIFIE et bien REMUNERE, les retraités eux doivent pouvoir VIVRE DECEMMENT de leur RETRAITE acquise par leur travail.

Les retraités ne veulent pas prendre le travail des actifs. Le gouvernement propose le prolongement de l'activité des retraités à partir de la réalité de la baisse organisée des pensions par les réformes successives de 1993 et de 2003. Ce n'est pas la solution.

Il faut regagner le terrain perdu sur le niveau des retraites, c'est le sens des luttes nombreuses des retraités sur le pouvoir d'achat et des revendications portées par l'Union Confédérale CGT avec :

- Le montant de la retraite à 75 % du salaire d'activité avec un minimum égal au SMIC,
- Le retour de l'indexation des retraites sur les salaires,
- L'augmentation immédiate des retraites de 200 € par mois pour toutes et tous.

Une forte réplique syndicale unitaire et convergente entre les salariés actifs, les Retraités et les Jeunes doit s'organiser et se développer.

Pour aller dans ce sens, l'Union Syndicale des Retraités CGT du Cher appelle les Retraités à participer MARDI 31 JANVIER aux rassemblements et manifestations organisés par la CGT dans le Cher :

| | | |
|------------|---------|-------------------------------------|
| BOURGES | 10 h 30 | Place Séraucourt |
| VIERZON | 11 h 00 | Forum République |
| ST-AMAND | 17 h 00 | Place Carrée (Pl. de la République) |
| ST-FLORENT | 10 h 30 | Place de la République |
| LA GUERCHE | 10 h 00 | Place du Général de Gaulle |